

L'ABEILLE

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St. Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 1.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI, 2 SEPTEMBRE 1828.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est de 12 PIASTRES par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants: les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année: les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiramaud.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Théron Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Au Vieux-Car, à Mr. Dumartreit, et au juge Bryant.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. H. Col... étant d'une marche supérieure, se dirigeant commodément et régulièrement au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nouvelle-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

J. HAGAN & Co.
23 juin.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, PLaquemine et les lieux intermédiaires.

Le beau Bateau à Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux emménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau à vapeur WALKER, capitaine FLOIDA, cap. C. Laurent, part d'ici tous les Jedis, à dix heures du matin pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

8 juil. Joseph T. Harduc.

POUR LE BAYOU SARAH, LAFAUCON-RIVIÈRE, BATON-ROUGE, PLaquemine, et les autres débarquements.

Le bateau à vapeur, à simple pression, FLOIDA, cap. C. Laurent, part d'ici tous les Jedis, à dix heures du matin pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

8 juil. Joseph T. Harduc.

D. DEBERGUE.

Successor de J. Gabaruche.

Le sousigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New-York un très bel assortiment de CHAPEAUX, qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

13 juin. E. DEBERGUE.

J. MIGNAN & FAURIE,

Faubourg Marigny, sur la Levee.

ONT l'honneur de prévenir Messrs. les habitants et tous les propriétaires de bateaux à vapeur, bousins et machines à vapeur ou autres quelconques, qu'à dater du 1er Juin courant, ils exécutent tous les ouvrages de fonte de fer, aux prix les plus raisonnables et avec la plus grande exactitude.

Ils se transporteront partout où on aura besoin d'eux, également pour tout ce qui concerne leur état de Fondeurs de métaux, Forgerons, Tourneurs et Faiseurs de machines. Ils ont espéré que leur exactitude de conduite et leur grande expérience dans ces sortes d'ouvrages leur continuera la confiance qu'ils s'efforceront toujours de mériter.

Ils ont toujours chez eux un dépôt de charbon de bois et de terre à vendre.

12 Juin.

À vendre par les soussignés.

EN débarquement du brick Levant de Bordeaux, 24

6 pipas eau-de-vie 4me preuve.

25 barils de. blanche preuve du Mexique cont. 18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.

13 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.

132 paniers huile fine clarifiée.

1 caisse cote paine en J.

1 do. robes coté party, fond lithographie.

3 do. robe à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.

1 do. fusils à pistons grand calibre.

1 do. pistolets do.

40 mille capsules première qualité.

Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & Co.
1er. juillet N.° 108 Rue Royale

DEPOT DU VÉRITABLE REMÈDE DE LE ROY

TENU PAR M. MICHOUD.

L'ANCIEN DÉPOT de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le peut voir par l'exhibition des factures, EST MAINTENANT EN FACE de la Halle, au coin des rues de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, parçait \$175, valant \$1, ensemble tous les ouvrages de Dr. Le Roy à \$1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DROIT D'ANTIGLAUCOME du Dr. Guillet de Paris. Prix \$175 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en ornementation, bijoux, marbres, vases, etc., etc., cordons à la mode, huiles bouillons fins, vin &c. &c.

ON V DETAILE

12 livres de beau Sucre pour \$1, et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour 23 cent.

23 août.

Peaux Sèches.

94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co., Rue Royale, No. 108.

15 août

FABRICA de Sombreros fins de primera calidad, y pracho de agua. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de Sa. Pedro, Plaza de Armas No. 23.

10 abril

Destinué pour les jeunes demoiselles.

LE TACHÈMENT de Mlle. Evershed pour les pensionnaires et les gouvernantes est maintenant fixé à cette maison commode et agréable; rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Église Episcopale.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; Histoire ancienne et moderne; La Mythologie; Les belles Lettres; Le Dessin; La danse; la musique vocale et instrumentale.

Soit établissement est composé également d'écoliers français et américains, les deux langues y sont généralement parlées, et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continue, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec toute l'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements; elle ne croit donc pas devoir à ses élèves continuer à recevoir tous les soins qu'il est possible de leur donner pour acquiescer une éducation utile et sagesse.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale.

1 Avril

Propriété à vendre à l'amiable.

Le Jardin d'Agrement et ses dépendances, situées sur la rive droite du Tchoupitoulas, des Orangers et des Religieuses, occupé par Simon Lafourcade. Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er Septembre prochain, la location sera mise publiquement à l'enchère, ce jour-là, pour le terme d'un ou de deux ans, à dater du 1er Octobre suivant. Le jardin est en plein rapport, et sera constamment ouvert pour tous ceux qui voudraient connaître l'intérieur. Pour les conditions, s'adresser à M. Ant. Abat, à la Nlle-Orléans. 7 juil.

AVIS aux Caboteurs, Pavotilliers et Colporteurs, trafiquant dans l'Étendue de cet État.

Le soussigné, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Pavotilliers, et autres personnes, trafiquant, venant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet État, prévient ceux qui ne se sont pas fait inscrire, et qui ont ouvert tous les jours rue de la Levée, entre les rues Bienville et de la Bouane, au magasin de Jackson, No. 21, où l'on délivrera les divers licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février, 1825, conformément à l'acte intitulé "acte relatif au revenu de l'État et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1825 et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licences. Il annonce également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signés par moi.

Il a placé dans chaque paroisse un agent de surveillance, l'année est de \$30 à 100.

Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont priés de venir les renouveler, sous les peines énoncées ci-dessus.

6 mai. LOUIS ALLEY, fermier.

CHANGEMENT DE DOMICILE BAINS PUMIGATOIRES.

Mr. RENO, Docteur en Médecine, s'honneur de faire part à ses confrères et au public, qu'il a transféré son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue de Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Islande, 10 tonneaux d'ardennes de Québec, 18 do. dites Contesse et Duchesse; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 déc. GURELL, LESASSIER & KILSHAW.

ARRIVE par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné.

Fromage de Hollande, ditte de mor Fromage de Gruyère de la Suisse.

Fromages de Tours en boîtes de dix livres.

Figues de Marseille, Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c.

8 mai. F. BERTOUILLIN

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour toute une facture.

17 Juin P. E. SORBE, rue Royale No. 118

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Vente par le Marshall.

Le Maître, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un emplacement N.° 5 dans l'île N.° 57 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 5 dans l'île N.° 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 12 dans l'île N.° 17 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 7 dans l'île N.° 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 6 dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 10 dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N.° 12, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 8, dans l'île N.° 17, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 10, dans l'île N.° 17, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 10, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N.° 5, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 7, dans l'île N.° 17, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 2, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N.° 3, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 4, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 9, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N.° 7, dans l'île N.° 2, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 10, dans l'île N.° 19 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 13, dans l'île N.° 2, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N.° 11, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 6, dans l'île N.° 57 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 7, dans l'île N.° 57 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

Un emplacement N.° 11, dans l'île N.° 19 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 8, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—contre

Un emplacement N.° 7, dans l'île N.° 58 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu des ordres de justice lancés dans les affaires ci-dessus par l'honorable G. Prival juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle-Orléans, l'adjudication en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewitt, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des Lots de Terre ci-dessus énumérés pour satisfaire les jugements rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 2de section de l'acte pour fixer le mode dont lequel les emplacements et autres terres situées dans la cité de la Nlle-Orléans et ses limites, dont les propriétaires sont non résidents, pourront être saisis et vendus pour taxes, de ville, ou autres dépenses dues à la corporation de la Nlle-Orléans, et pour d'autres objets approuvés le 18 Mars 1828.

LOUIS DAUNOY, Maréchal.

16 Août—Sm.

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les soussignés.

38 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Fiole.

11 Juin. GOTTSCHALK et REIMERS

RABAIS SUR LES VINS.

La diminution des droits sur les Vins, les soussignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de \$36 à \$33, et le Vin blanc de Grave à \$15 la demi barrique.

Ch. JOURDAN & Co.

30 juin.

EN débarquement du brick Levant de Bordeaux, 24

6 pipas eau-de-vie 4me preuve.

25 barils de. blanche preuve du Mexique cont. 18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer.

13 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.

132 paniers huile fine clarifiée.

1 caisse cote paine en J.

1 do. robes coté party, fond lithographie.

3 do. robe à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.

1 do. fusils à pistons grand calibre.

1 do. pistolets do.

40 mille capsules première qualité.

Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & Co.
1er. juillet N.° 108 Rue Royale

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.

\$10 DE RECOMPENSE.

Est parti marron de chez le soussigné, il y a environ un mois, un nègre créolé nommé JEAN LOUIS, provenant de la succession Robin, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne; il a été employé long-temps à la halle des bouchers; et est bien connu en ville. On suppose qu'il est employé à bord d'une goélette de cabotage, portant du sucre.

On donnera une récompense de \$20 s'il est pris hors de l'État. Les capitaines de navires et les tentiers à vapeur sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord.

G. ROUQUETTE, rue St. Claude.

11 août—Gips.

FORESTIER & Co. ST. PIERRE & ROYALE.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivants, en débarquement du Frances:

Anis, Eau de fleurs d'orange, Coriandre, Vinaigre distillé, Calomus aromaticus, Cannelle de Ceylan, Safran oriental, Bandages herniaires, Jalap en poudre, Pains à cacheter, Huile de Croton, Noix muscades, Essence de Rhue, Rne. de Guimauve, Do. Sabine, Pileles de Lec, Do. Cannelle, Pinceaux à miniature, Vermillon de Chine, Sumac de Sicile, Baie de Genièvre, Coloquinte, Sagou, Lichen d'Islande, Arrow Root, Manne en larmes, etc.

On trouve tousjours chez eux le Rob Anti-Spittique de Laffeur, le Régénérateur, l'Anti-Glaucome de Guibé, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession.

FORESTIER & Co.

9 Août.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Cour du premier District Judiciaire.

Jean Baptiste Laurent } IL est ordonné qu'il ne s'assemblera qu'à l'assemblée des créanciers. } Le tribunal de la pétitionnaire de l'État de Théodore B. Gher, notaire public, Lundi, le 25me jour du présent mois d'Août à dix heures du matin, à l'effet de prendre en considération les affaires de la pétitionnaire. En outre, il est ordonné que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire. Par ordre de l'honorable J. Louis Lewis, juge de ladite Cour.

Est au greffe le 11 Août 1828.

12 août—3f. J. L. LEWIS—greffier.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 25 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de devant cassée ou arrachée; une cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; crèche de l'habitation de Mr. Charles Bolet, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était à bord du navire à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une plouge, connu sous le nom de Chabot, a été aperçu dans le voisinage, portant dans cet intervalle.

On suppose, d'après l'avis qu'avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse de s'être rendue en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux jours suivants, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a saisi l'occasion de cette embarcation pour s'évader.

Quiconque peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en passant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mlle. Vierge Oron, soit en passant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine.

Yberville, ce 8 Août 1828.

18 août—Gips. CUVILLIER.